

Belfort : non à la corrida et au gavage des oies mais oui à l'islam ! Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 5 janvier 2015



Il se passe des choses intéressantes, dans la ville où Christine Tasin était seule devant l'abattoir spécial Aïd... Une nouvelle association créée en avril 2014 : la DAB (Défense des Animaux de Belfort).

« Belfort : non au gavage des oies, oui à l'égorgement halal... »

<http://ripostelaique.com/belfort-non-au-gavage-des-oies-oui-a-legorgement-halal.html>

La DAB va même faire une manif le 31 janvier 2015 dans la Creuse :

https://www.facebook.com/events/398393863659687/?ref_newsfeed_story_type=regular

https://www.facebook.com/events/756556004422523/?ref_newsfeed_story_type=regular&source=1

Citons la DAB :

« Par ailleurs, nous n'avons aucune garantie quant au mode d'abattage, il se pourrait que les veaux soient égorgés en pleine conscience... »

Commentaire PhJ : Ces gens feraient bien de s'informer : l'abattage sera halal.

« Toutes les associations et citoyens () sont les bienvenus et peuvent venir avec leurs propres visuels. Nous vous remercions par avance de diffuser l'information à votre réseau. »*

() Rappel Important: L'égorgement en pleine conscience est exigé par le Groupe Les Mousquetaires Intermarché, preuve que **le problème est loin d'être religieux**. Tout slogan, pancarte... à caractère raciste **ou anti religieux sont formellement interdits**. Si vous souhaitez lutter contre une communauté, vous ne serez pas les bienvenus et nous vous invitons à vous rapprocher de groupes qui partagent **votre haine stérile**. »*

C'est pas beau, çà ?

Revenons à Belfort, pour juger de la pertinence, de l'efficacité et de la volonté de Chantal Girot, Présidente de la DAB, comme en témoignent ses propos sur le forum du blog d'un politicien local, futur candidat malheureux à la mairie de Belfort, le 7 octobre 2013 (la DAB n'était pas encore créée):

« Monsieur Schmitt, ne regrettez pas d'avoir signé la pétition si je puis me permettre, certains points de la législation en vigueur n'ont pas été observés dans l'arrêté préfectoral et nous serions en mesure d'en demander l'annulation si nous n'étions pas hors délais... Cordialement ». Chantal GIROT »

Hors délai en étant sur place à Belfort, il faut le vouloir.

Et en 2014, elle a fait quoi cette dame, avec sa DAB ? Rien ?

Pourtant, voir l'objet de la DAB :

http://www.net1901.org/temoin/JOAFE_PDF_Unitaire_20140019_01106.pdf

Philippe Jallade

Note de Christine Tasin

J'ai rencontré cette même Chantal Girot qui avait lancé une pétition contre l'abattoir provisoire de Belfort le 15 octobre 2013 à Belfort. Elle était... devant la Préfecture avec une poignée de manifestants, elle m'a expliqué avoir annulé la manifestation prévue parce que « on le lui avait conseillé » et se contenter de rencontrer le préfet, à l'autre bout de la ville. Ce qui explique que j'étais seule devant l'abattoir pour y faire mon reportage... Elle m'a d'ailleurs regardé de travers en apprenant qui j'étais, n'étant pas d'accord pour critiquer l'islam (il est vrai que s'opposer à l'abattage rituel en niant la pratique religieuse, il faut oser, comme le dit si bien Philippe Jallade).

C'est la même Chantal Girot qui, l'été dernier, est allée manifester contre une corrida dans le sud de la France, prétendant même avoir été blessée par un policier... Il est tellement plus facile de s'opposer à une tradition française qu'à une résurgence islamique moyenâgeuse...

C'est donc la même Chantal Girot qui lance son courageux combat contre le gavage des oies et qui s'est tue devant l'abattage sans étourdissement en série pour l'Aïd...

C'est encore la même qui propose une manifestation le 31 janvier contre l'ignoble ferme aux 1000 veaux en nous interdisant, à nous, islamophobes patentés et autres islamolucides de venir salir avec notre »haine stérile« sa manifestation de bisounours... Chacun en tirera les conclusions

et conséquences nécessaires.